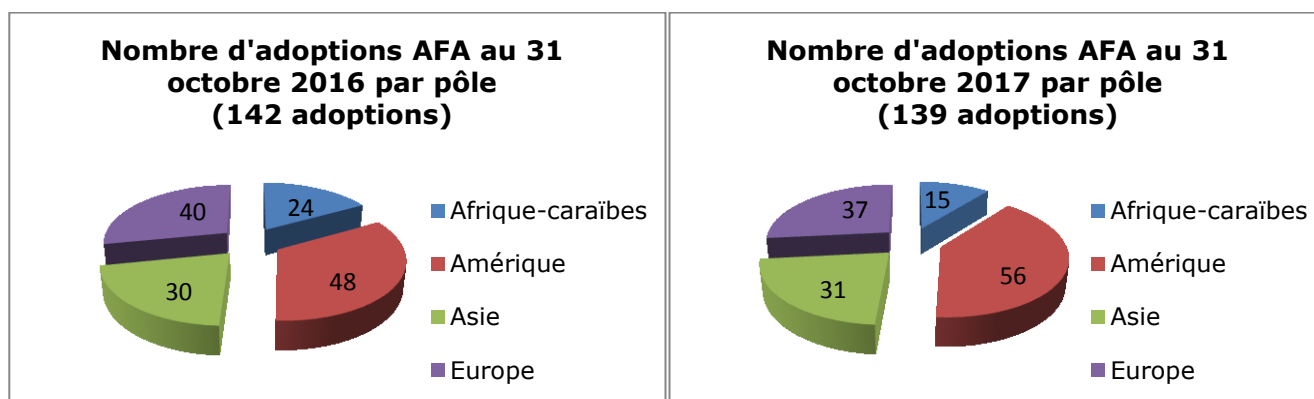


Objet : Note informative relative à la situation internationale

SITUATION GENERALE

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2017, l'Agence Française de l'Adoption a accompagné 139 adoptions internationales auprès de 17 pays d'origine. Au 31 octobre 2017, l'Agence connaît une très légère baisse du nombre d'adoptions, de 2% par rapport à 2016 (142 adoptions au 31 octobre 2016). Les activités de l'Agence se maintiennent par ailleurs sur l'ensemble des pays partenaires à un niveau similaire à celui de 2016.



En tout état de cause, l'Agence poursuit l'encadrement des adoptions en grande majorité très complexes tout en développant des travaux relatifs aux demandes, de plus en plus fréquentes, de recherches des origines par les familles ou les adoptés. De manière concomitante à ces orientations, l'AFA poursuit le suivi renforcé de ses partenariats à l'international et maintient ses activités d'intermédiation de l'ensemble des procédures d'adoptions initiées, en optimisant la gestion des candidatures (3418 familles en cours de procédure dont 1354 avant l'adoption et 2064 après l'adoption ; contre plus de 4000 à la même période en 2016 dont 1751 avant l'adoption et 2291 après l'adoption;) **(A. ACTUALITES PAR POLE et FOCUS SUR CERTAINS PAYS).**

La qualité des partenariats de l'Agence, son travail de renforcement des implantations et ses efforts dédiés aux adoptions d'enfants à besoins spécifiques originaires de tous les continents, permettent d'adapter l'accompagnement des familles et de proposer une intermédiation de leur procédure en adéquation avec ces réalités complexes internationales.

Dans cette perspective, pour maintenir ces partenariats de qualité et développer de nouveaux programmes ou envisager de nouveaux partenariats **(B. VEILLES ET DEVELOPPEMENT DES IMPLANTATIONS)**, l'Agence a effectué 7 missions depuis janvier 2017 **(C. MISSIONS).**

A. POINTS D'ACTUALITE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET FOCUS SUR CERTAINS PARTENARIATS DE L'AFA

AFRIQUE

En Afrique, l'Agence réalise des adoptions auprès de ses partenaires burkinabé, togolais, malgache et malien (12 adoptions au 31 octobre 2017). Il faut rappeler que l'adoption internationale dans les pays africains est largement tributaire de facteurs extérieurs générant des instabilités, des réformes légales majeures ou des suspensions et délais conséquents. Ces évènements peuvent être :

- une modification législative sur l'adoption internationale (réforme malgache en cours);
- des élections;
- une destitution et/ou l'instabilité politique.

Ces événements ont une incidence sur le nombre d'adoptions réalisées dans ces pays alors que le profil des enfants adoptés reste relativement stable sur ce continent où l'adoption intrafamiliale est très demandée (Burkina Faso, Madagascar et Togo).

Focus sur les adoptions intrafamiliales

La majorité des projets d'adoption intrafamiliale accompagnés par l'AFA concerne la zone Afrique (25 procédures intrafamiliales en cours – 7 adoptions intrafamiliales en 2017). L'instruction des procédures et l'accompagnement des familles ayant un projet d'adoption intrafamiliale nécessitent une expertise particulière. En effet il s'agit d'enfants qui font déjà partie de leur famille et l'impact psychologique du déracinement et de la nouvelle filiation est souvent sous-estimé. Il est donc important de les sensibiliser aux spécificités de la parentalité adoptive et de la procédure. A cet égard, des sessions de formations dédiées ont été créées et mises en place en 2017. Une attention accrue continue d'être portée à l'accompagnement de ces procédures car, à défaut, elles peuvent donner lieu à des situations à risques pour les familles et les enfants.

CARAÏBES

Dans les caraïbes, l'AFA accompagne des familles en Haïti et en République Dominicaine. L'évolution et le suivi des procédures d'adoption dans ces pays sont extrêmement différents. L'AFA réalise des adoptions dont les procédures et les accompagnements restent très complexes en Haïti (3 adoptions au 31 octobre 2017). Et, en République Dominicaine les délais d'attente constatés pour les familles enregistrées auprès des autorités dominicaines devraient bientôt permettre d'accompagner des propositions d'apparement. Par ailleurs, chaque année, l'Agence adresse à ces pays de nouvelles candidatures en adéquation avec leurs besoins.

Focus sur HAÏTI :

Les rectificatifs fréquents des réglementations des autorités haïtiennes ces dernières années impliquent des directives différentes pour les familles accompagnées par l'AFA, selon leur date d'acceptation auprès de l'Institut du Bien-Etre Social et des Recherches (IBESR), autorité centrale. Par ailleurs, les délais entre l'apparement et l'arrivée de l'enfant en France restent très longs et sont imputables à de nombreux facteurs dont les contextes social, politique et administratif. Dans cette situation difficile d'un point de vue psychologique pour les familles, l'AFA s'efforce de les accompagner au mieux dans la gestion de cette attente. Ainsi l'Agence accompagne prudemment 56 familles dans leur procédure dans ce pays. Des précisions sur les procédures et les blocages éventuels ont notamment pu être obtenues lors de deux rencontres, en mars et en novembre 2017, à l'occasion de la venue en France des délégations haïtiennes.

AMERIQUE

L'Agence réalise des adoptions essentiellement auprès de ses partenaires colombiens. Elle maintient également des partenariats au Pérou, au Chili et au Mexique. Le nombre d'adoptions accompagnées par l'AFA est en légère hausse sur ce continent et le profil des enfants adoptés inclut, en grande majorité, des besoins spécifiques. Au 31 octobre 2017 l'Agence a réalisé 56 adoptions sur cette zone géographique (48 au 30 septembre 2016), dont 47 adoptions en Colombie.

Focus sur la COLOMBIE (et voir infra « C.MISSION »)

Le contexte général de l'adoption internationale en Colombie n'a pas connu d'évolution importante. En effet, les délais d'attente pour toutes les tranches d'âge restent considérables du fait de l'augmentation du nombre de familles colombiennes candidates à l'adoption, de la baisse importante du nombre d'enfants déclarés adoptables et de l'application stricte du principe de subsidiarité. A cet égard, L'ICBF maintient le moratoire qui suspend la réception des candidatures étrangères ayant un projet d'adoption d'enfants de moins de 7 ans. Les efforts constants de l'AFA permettent de développer légèrement le nombre d'adoptions et d'adapter son accompagnement aux profils complexes des enfants proposés. Ce pays représente un partenaire majeur de l'Agence qui a obtenu le 18 octobre 2017 le renouvellement de son accréditation pour deux ans.

ASIE

En Asie, l'Agence réalise des adoptions en Chine, au Vietnam, en Thaïlande, aux Philippines, et essentiellement des adoptions intrafamiliales au Sri Lanka. L'Agence constate toujours des difficultés de procédure et relatives à l'adoptabilité des enfants au Vietnam, ainsi que sa très faible compétitivité dans ce pays face aux opérateurs, tous pays confondus, en raison notamment des faibles coûts pratiqués par l'Agence au regard de ceux d'autres opérateurs. Par ailleurs, sur ce continent, le nombre d'adoptions est désormais tributaire des différents programmes d'adoption d'enfants à besoins spécifiques mis en place. En tout état de cause, l'Agence constate une nette orientation vers l'adoption d'enfants à besoins spécifiques au regard de leur âge ou de raisons de santé. De ce fait, le Conseil d'Administration de l'Agence a pris la décision de prévoir l'arrêt de l'envoi en Chine de nouvelles candidatures non ouvertes à l'accueil d'enfants à particularités. Le nombre d'adoptions reste relativement stable au 31 octobre 2017, l'Agence ayant réalisé 31 adoptions en Asie (30 au 31 octobre septembre 2016).

Focus sur les PHILIPPINES (et voir infra « C.MISSION »)

L'Agence entretient d'excellentes relations avec les Philippines. Dans ce cadre, 73 dossiers sont en cours de traitement et 14 adoptions ont été accompagnées au 31 octobre 2017 (4 au 31 octobre 2016). L'Agence constate une légère évolution des profils d'enfants adoptables sur ce pays également avec une légère augmentation des âges des enfants et des problématiques afférentes à leurs histoires plus lourdes et/ou la santé. Le programme dédié à l'accueil d'enfants grands dit « hosting program », initié par l'Agence en 2016, est en cours de finalisation. Des délais conséquents entre la venue des enfants en France pour une période de vacances et leur adoption sont constatés. Ce programme pourrait être dupliqué à l'avenir.

EUROPE

En Europe, l'Agence réalise essentiellement des adoptions en Bulgarie, Lettonie, Russie et plus ponctuellement en Roumanie, au Portugal, au Royaume-Uni, en Hongrie, en Lituanie, en Azerbaïdjan et en Géorgie. Le nombre d'adoptions varie considérablement en fonction des pays d'origine. Le chiffre de 37 adoptions au 31 octobre 2017 démontre une certaine stabilité de la coopération avec les partenaires européens.

Focus sur la LETTONIE

Le partenariat avec la Lettonie fait l'objet d'une attention particulière et nécessite une vigilance renforcée. En effet, au 31 octobre 2017, l'AFA note une augmentation du nombre d'adoptions, avec 10 adoptions en 2017, contre 4 au 31 octobre 2016. Toutefois, le Ministère des Affaires sociales letton a pris la décision, en avril 2017, de suspendre toute coopération avec la France au motif du non-respect des engagements pris par 72 familles françaises ayant adopté entre 2005 et 2014, pour la transmission des rapports de suivi. Parmi ces familles, 54 avaient initié leur procédure par la MAI, une partie d'entre elles ayant été finalisée par l'AFA à partir d'octobre 2006. Les dossiers des familles AFA en attente d'une proposition d'apparement (10 dossiers) ont donc été suspendus et aucun nouveau dossier ne peut être enregistré. Les échanges avec les autorités lettonnes se poursuivent relativement au traitement de ces situations afin de reprendre les activités. Dans cette perspective une mission devra être réalisée début 2018.

B. VEILLE ET IMPLANTATIONS

Compte tenu de la conjoncture internationale relative aux adoptions, les perspectives d'implantation de l'Agence ne sont pas pléthoriques. Toutefois, l'AFA maintient une veille sur l'ensemble des continents et plus spécifiquement sur certains pays avec lesquels elle réactive d'anciens partenariats et elle développe de nouveaux partenariats avec succès.

GUINEE

L'Agence était accréditée en Guinée, de concert avec les deux opérateurs privés partenaires (Lumière des enfants, Amis des enfants du Monde), de mars 2015 à mars 2017. Une nouvelle demande a été adressée aux autorités guinéennes, sans réponse à ce jour. Aucune famille ne peut être accompagnée vers ce pays pour le moment car les adoptions internationales sont toujours suspendues, sans échéance spécifique. En effet, les autorités guinéennes, rencontrent de nombreuses difficultés pour la rédaction du manuel de procédures notamment, nécessaire à la reprise des adoptions internationales. A la reprise des adoptions dans ce pays et avec un manuel d'une procédure guinéenne claire, l'Agence pourra mettre en place un appel à candidatures pour accompagner des familles vers ce pays. L'échéance reste très incertaine.

INDE et BRESIL

L'AFA a initié des démarches d'implantation en Inde et au Brésil dès 2016 suite aux missions exploratoires. Le projet de réforme visant au regroupement de l'AFA et du GIPED a toutefois contraint l'Agence à suspendre ces projets d'implantation. Les évolutions à l'égard de ce projet de regroupement ont permis de reprendre ces démarches courant 2017 et les demandes d'accréditations sont en cours auprès de ces deux pays. Les enjeux de ces implantations sont néanmoins relativement limités au regard des profils des enfants adoptables.

VEILLE GENERALE

Les pays qui ont suspendu les procédures d'adoption internationale pour la mise en place d'un dispositif légal et procédural rénové tels que **le Guatemala, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Cambodge** et d'autres pays auprès desquels des adoptions internationales sont réalisées font l'objet d'une veille attentive de l'Agence afin d'envisager d'éventuelles implantations, lorsque cela s'avèrera opportun et possible en cas de reprise des adoptions par exemple et selon le profil des enfants adoptables.

C. DEPLACEMENTS (7) ET VISITES (5 DELEGATIONS ETRANGERES) ET CALENDRIER PREVISIONNEL

Missions de représentation

BURKINA FASO - Déplacement de la Directrice Générale et de la rédactrice Afrique du 6 au 10 février 2017 : cette mission a permis de rencontrer les nouveaux interlocuteurs burkinabè et maintenir ainsi l'excellente collaboration entre le Burkina Faso et l'AFA. Ce déplacement est intervenu quelques semaines après un séminaire sur l'adoption internationale qui a réuni à Ouagadougou plusieurs autorités centrales d'Afrique de l'Ouest et des Caraïbes. Lors des nombreux échanges riches et fructueux, il est apparu que l'adoption nationale était devenue prioritaire sur l'adoption internationale, et ce, en vertu du principe de subsidiarité prévu par la Convention de La Haye de 1993. La Direction des Placements, des Adoptions et des Parrainages (autorité centrale burkinabè) a d'ailleurs sollicité l'aide de l'AFA pour former les familles adoptantes burkinabè, au vu de son expérience dans la préparation des familles françaises à l'accueil d'un enfant étranger. Enfin, la délégation de l'AFA et ses interlocuteurs burkinabè sont convenus de la nécessité d'une vraie prise de conscience du besoin de certains enfants à l'accès à leurs origines.

CHILI - Déplacement de la Directrice Générale et de la rédactrice Amérique, du 14 au 21 mars 2017 : ce déplacement a permis de présenter l'évolution des missions de l'Agence depuis le dernier déplacement en 2007 et de renforcer la coopération avec le SENAME, autorité centrale, et la Fondation Mi Casa. Les partenaires chiliens ont abordé de façon détaillée et en toute transparence leur système d'adoption du début de la procédure à la recherche des origines.

COLOMBIE - Déplacement de la Directrice Générale et de la rédactrice Amérique, du 19 au 25 mars : ce déplacement a permis de pérenniser les relations étroites avec les autorités colombiennes et de travailler sur la question des apparentements d'enfants dits à « besoins spécifiques ». A cet égard, l'autorité centrale a reconnu et souligné l'excellente préparation des familles mise en place par l'AFA et l'a invitée à continuer ce travail. D'autre part, l'AFA a obtenu des précisions procédurales et des directives pour les candidatures en cours.

Missions techniques et colloques

Portugal - Déplacement de la rédactrice Europe et de la psychologue de l'AFA les 15 et 16 mai 2017 : ce déplacement a été l'occasion de rencontres fructueuses avec les différents acteurs locaux de l'adoption internationale dont l'Institut de la Sécurité Sociale, Autorité Centrale pour l'adoption au Portugal. Les échanges ont permis de faire connaître la possibilité pour des familles ayant les nationalités brésiliennes, angolaises, capverdiennes, mozambicaine d'adresser leur projet d'adoption au Portugal. En effet, si un enfant ayant cette nationalité était adoptable, une famille ayant la même nationalité serait prioritaire sur les familles de nationalité portugaise. Enfin, l'Institut de la Sécurité sociale portugais souhaite développer la procédure du flux inversé avec l'AFA, pour des profils d'enfants complexes (âge, état de santé, etc.).

PHILIPPINES - Déplacement de la chef du service international et la rédactrice Asie du 5 au 8 septembre 2017 : ce déplacement à l'occasion du colloque organisé tous les deux ans par l'ICAB, autorité centrale des Philippines, a permis la mise en place d'échanges sur la prévention des échecs à l'adoption et les adoptions illicites. En marge du colloque, des rencontres techniques ont été l'occasion de travailler ensemble dans la perspective d'une meilleure adéquation entre les réalités et les projets des familles accompagnées par l'Agence et d'améliorer de nouveau la qualité des informations adressées aux candidats.

RUSSIE - Déplacement de la chef du service international et la rédactrice Europe, du 1^{er} au 8 octobre 2017 : cette mission a permis à la délégation d'obtenir des précisions sur les procédures, le profil des enfants adoptables et les attentes des autorités de Saint Pétersbourg et de la Région de Leningrad. L'organisation locale de l'Agence comme des acteurs russes de l'adoption a été précisée.

Naples – déplacement de la Directrice Générale de l'AFA, rédactrice Amérique et la psychologue du 17 au 21 octobre 2017 : la délégation s'est rendue à Naples à l'invitation du réseau chilien RELAC-ADOP (réseau latino-américain d'adoption internationale), notamment pour que la Directrice Générale intervienne au séminaire sur « le droit à être un enfant » dans l'adoption internationale. Elle est intervenue sur le thème « l'adaptation des enfants colombiens dans la société française, nuances et contrastes ». La délégation de l'AFA a également rencontré les experts internationaux du Chili, du Pérou, de l'Espagne et de l'Italie ; cela a été l'occasion de contribuer aux travaux sur l'adoption internationale et de maintenir l'excellente collaboration déjà instaurée.

Délégations et professionnels étrangers :

En 2017, l'Agence a reçu six délégations étrangères et visites de professionnels étrangers : délégations haïtienne en mars 2017 (autorité centrale); vietnamienne en mars 2017 (autorité centrale); une délégation d'universitaire en mai 2017 ; colombienne en septembre 2017 (organisme d'adoption colombien), chilienne en octobre 2017 (fondation chilienne); et russe en novembre 2017 (pédiatre spécialisé en matière d'adoption). Ces rencontres sont autant d'occasion de développer les expertises de l'Agence, de maintenir et renforcer les réseaux et les partenariats et d'envisager de nouveaux projets.

CALENDRIER PREVISIONNEL pour 2018

Missions prévisionnelles en 2017, de représentation et/ou techniques par ordre de priorité (calendrier à fixer – liste évolutive selon les opportunités d'implantations et les contraintes internationales): Haïti, Colombie, Lettonie, Bulgarie, Chine, Madagascar, Canada (conférence internationale sur les recherches en adoption internationale de juillet 2018 relative aux études et recherches sur l'adoption internationale), Thaïlande, Hongrie, Vietnam, Togo, Burkina Faso.